

COMITÉ DE PILOTAGE CENTRE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 04/04/2018

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Centre s'est tenue le mercredi 04 avril 2018 de 19h à 21h dans la salle des maires à l'hôtel de ville.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Présentation du projet Hunebelle par l'architecte qui a gagné le concours
- Information sur les travaux du tramway

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart :**

- Elus délégués de quartier :
 - Présents : Mme Sylvie Donger, M. Patrice Roncari, M. Lucien Naïm

- **Intervenants :**

- Mr Maxime Barbier et Mme Marina SMILJANIC du cabinet d'architecte SCAU

- **Membres du comité de pilotage :**

- Présents : M. Philibert CORNE, Mme Claire BONIS MARCHANDIN, Mme Nora MUSELLANT, M. Bernard JUNG, Mme Ghyslaine LECLERCQ, Mme Annick MARQUET, Mme Marie SEVESTRE, M. Yves TOUZEAU.

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

Les élus du quartier Centre souhaitent la bienvenue aux représentants du cabinet d'architecte, l'agence SCAU qui a remporté le concours pour le complexe Hunebelle.

A. PRESENTATION DU PROJET HUNEBELLE :

En amont de la présentation du quartier, les élus font un rappel sur le projet du complexe Hunebelle.

Ce projet n'est pas un projet isolé. Il est essentiel pour le centre-ville. Le complexe Hunebelle est situé à un endroit stratégique de Clamart, à égale distance entre le centre-ville et la forêt. Il contribuera à l'animation du centre-ville. Il augmentera l'offre dans le domaine du sport. Les pistes d'athlétisme indoor seront les plus belles de l'Île-de-France et sont très attendues par la Fédération Nationale d'Athlétisme.

La concertation s'est déroulée en plusieurs phases afin de recueillir les besoins de chaque association qui utilise le complexe.

Le complexe Hunebelle était inscrit au programme de la majorité et comme tout point du programme, la majorité tiendra ses engagements en construisant ce complexe sportif.

Des dizaines d'architectes ont répondu à l'appel d'offres. Trois ont été présélectionnés et l'agence SCAU a été élue à l'unanimité des membres de la commission d'appel d'offres.

Monsieur Maxime Barbier, associé du cabinet d'architecte prend la parole afin de présenter son projet.

- **Présentation du complexe Hunebelle par le cabinet d'architecte :**

Monsieur Barbier explique qu'il a retenu l'intérêt du site au cœur de la forêt et à proximité du centre-ville. Il a construit son projet pour que le complexe soit totalement intégré dans le site de verdure. Le projet permettra de mieux voir la forêt car le terrain de rugby sera abaissé de 4 mètres par rapport au niveau actuel. La forêt sera plus visible depuis la rue et l'entrée du stade.

Le complexe Hunebelle comprendra un terrain de Rugby, une salle de boxe, un gymnase, un espace de détente avec un bowling, un terrain de pétanque, un chemin de balade accessible à tous, l'extension des terrains de tennis, un restaurant panoramique, de nouvelles tribunes, une salle d'athlétisme indoor, un parking public de plus de 300 places avec accès à tous les véhicules (voitures, cars et 2 roues).

L'architecte détaille le projet à l'aide d'une projection et de sa maquette.

A l'issue de la présentation, les membres du copil posent toutes les questions liées au projet comme par exemple :

- Comment sera organisée l'entrée du parking rue de Meudon ? Un encombrement est-il à craindre lors de l'attente pour entrer dans le parking ?
- Où auront lieu les festivités traditionnellement organisées sur le site du stade comme le forum ou le spectacle de rentrée ?
- Comment sera évacuée la terre pour abaisser le niveau de 4 mètres ?
- Quand aura lieu l'étude hydrogéologique sur cette zone ?
- Y aura-t-il assez de places pour garer les véhicules des commerçants du marché le samedi matin ?
- Quelle végétation sera utilisée sur le site ?
- Comment seront organisées les places de parking afin que la circulation en sous-sol soit fluide ?
- La pelouse prévue pour le stade de rugby est-elle interchangeable ?

En complément, les membres ajoutent des propositions d'aménagement :

- Prévoir des tables de ping pong
- Supprimer le mur de balles en fond de parcelle pour le transformer en terrain de basket
- Réserver un des terrains supplémentaires prévus pour les tennis en un terrain en libre-service accessible pour faire un mur de balles.

Les membres du copil saluent la qualité du projet et son intérêt pour Clamart.

Les élus s'engagent à apporter les réponses lors des prochains comités de pilotage.

- **Informations sur les travaux du tramway T10**

Madame DONGER, élue déléguée au budget décrit les travaux concernant le T10.

Dans le cadre des travaux préparatoires au tram T10, le Conseil Départemental des Hauts de Seine modifie son réseau d'assainissement place des Gardes et sur l'avenue Claude Trébignaud.

Ces travaux vont débuter le 16 avril pour plusieurs mois. Le chantier sera place des Gardes pour 2 mois puis dans l'avenue Trébignaud avec réduction à une voie de circulation dans le sens montant.

Durant 2 mois la circulation ne se fera plus que sur une voie, place des Gardes côté rue de Meudon et se fera par la contre allée côté rue Brignole Galliera (voir PWP).

Pendant les vacances de Pâques, les véhicules sortant de la rue de Meudon ne pourront pas traverser la place des Gardes pour rejoindre l'avenue Trébignaud. Ils devront passer par la place Marquis.

L'entreprise Razel en charge des travaux pour le compte du Conseil Départemental posera les panneaux d'information et de signalisation nécessaires.

La séance est levée à 21 heures.